

Compte rendu de séance du Conseil Municipal

Du 04 octobre 2021 à 20h00

Etaient présents : Mme BOUCHON Sylvie, Mme DELORME Séverine, M. DURANTON Bertrand, M. QUEMIN Denis, M. SEIGLE Didier, M. SLACHETKA Emmanuel, Mme MATHIEU Emilie, M. THIVOLET Daniel, Mme GENIN Chantal, Mme SCHULTZ Laurence, M. JOURDAN Jérôme et Mme BOUCHON Céline et Mme TODARO Marie-Pierre

Secrétaire de séance : M. SEIGLE Didier

Excusés : M. HUTHER Fabrice, M. BACHER Bruno

Absent :

Procuration :

APPROBATION DE COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL :

Le compte rendu du 30 août 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

RESSOURCES HUMAINE :

- Délibération : Création de 2 postes d'agents techniques pour le périscolaire. Cette délibération ne se prendra pas avant juin 2022.

PETITE ENFANCE :

- Délibération: TARIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS POUR LES FAMILLES EXTERIEURS

Suite à des demandes d'inscriptions pour des enfants n'habitant pas sur le territoire de Bièvre Isère mais étant intéressé de s'inscrire à l'accueil de loisirs du mercredi de Savas Mepin.

Le conseil souhaite répondre favorablement à ses demandes dans le but de favoriser l'optimisation de l'accueil de loisirs.

Les inscriptions pour les familles extérieures (issus de communes n'ayant pas conventionné avec la commune) n'étant pas prioritaire, elles pourront se faire à partir du jeudi 18h jusqu'au lundi 7h précédent le mercredi.

Ce sont les tarifs ci-après qui seront appliqués à défaut des tarifs inscrits dans le PEDT.

Tarif au quotient	Prix de la journée + repas	Demi-journée+ repas 8h - 13h30 ou 11h30 - 18h	Demi-journée 8h - 12h ou 13h30 - 18h	Péri loisirs 7h30 - 8h et ou 18h - 18h30
0-300	8.60€	6.50€	4.85€	0.40€
301-500	9.70€	7.05€	5.40€	0.40€
501-700	10.80€	8.15€	5.95€	0.40€
701-800	11.90€	8.70€	6.50€	0.50€
801-100	13.55€	10.07€	7.32€	0.50€

1001-1300	15.20€	10.90€	8.15€	0.50€
1301-1600	16.85€	12.27€	8.97€	0.50€
1601-1900	17.95€	12.82€	9.52€	0.60€
1901-2200	19.05€	13.92€	10.07€	0.60€
2201 et plus	20.15€	14.47€	10.62€	0.60€

- Délibération: ACHAT MOBILIER ALSH

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il est nécessaire d'acheter du mobilier et divers matériels de rangement suite à la reprise de l'accueil de loisir sans hébergement des mercredis des semaines d'école.

Le devis de la société Mob a été validé à l'unanimité des présents pour l'achat de 9 grandes tables et 3 plus petites qui se rabattent, pour un montant de 3460€ HT

Le devis de la société Wesco a été validé à l'unanimité des présents pour l'achat de divers matériels de rangement (bacs, tiroirs, casiers, etc....), pour un montant de 3000€ HT

- Conseil Municipal enfant :

Le Conseil Municipal avait à cœur de mettre en place un Conseil Municipal enfant afin qu'ils puissent agir, être acteur et développer leur rôle de citoyen.

Les premières informations seront transmises avant les vacances de la Toussaint, le dépôt des candidatures avant le 30 novembre, les élections en décembre pour une mise en place au 1^{er} trimestre 2022. Cela concernera les élèves de CE2, CM1 et CM2. La remise des écharpes se fera aux vœux du Maire.

CADRE DE VIE:

- Bulletin Municipal :

La commission cadre de vie souhaite mettre en place un bulletin municipal annuel qui paraîtrait début janvier. L'édition Jean-Philippe MARTIN à Vienne, propose un bulletin de 40 pages en 450 exemplaires pour un montant de 815€ HT

L'imprimerie s'occupera de la mise en page, de la correction des articles et de la recherche d'annonceurs (une liste aura déjà été transmise par la commission) avec un engagement de 3 ans. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, valide cette offre.

INTERCOMMUNALITE :

- Comptes rendu sur les divers points de l'intercommunalité :

Eau et Assainissement, Ordures Ménagères, information sur le déplacement du supermarché Intermarché dans Saint Jean de Bournay, la prise en charge du giratoire à 80% par les mousquetaires, Présentation du tableau FPIC (Fond de Péréquation Intercommunal et Communal).

DIVERS :

Ecole

Compte rendu du 04/10/2021

Le protocole sanitaire est passé au vert les élèves de primaire ne sont plus obligés de porter un masque. Le Sou de Ecoles a fait son assemblée générale, malheureusement, peu de parents ont été présents.

Repas des anciens

La commune invite chaque année les habitants de 70 ans et plus à se retrouver autour d'un bon repas. Cette année la date sera le jeudi 02 décembre.

Illuminations

Un nouveau devis est arrivé pour la pose et dépose des illuminations de la société MTPe pour un montant de 2745€.

Recensement

Le recensement 2021 a été reporté à 2022 du 20 janvier au 19 février.
Le recrutement d'une personne sera nécessaire.

Abri de bus

Plusieurs devis pour abris de bus ont été fait :

En bois à 2036€ HT

En aluminium et verre sécurisé à 2613€ HT

En moellon à environ 2500€ HT

Le conseil municipal a sélectionné le devis en moellon.

Il sera subventionné à 50% par le département.

Puits

Les travaux pour l'installation du puits chemin des Arteaux démarreront semaine prochaine.

Fortes pluies

Suite aux dernières fortes pluies une coulée de boue a eu lieu route de Sous Savas, la route a été rapidement dégagée, il y aura peut-être lieu de consolider le bord de route

Parvis

Le parvis de l'école de 38m², se fera en béton désactivé pendant les prochaines vacances scolaires, le montant du devis est 3420€ HT

Urbanisme

Le Maire a fait part à l'assemblée des permis et demandes préalable arrivés depuis le dernier Conseil Municipal.

Aire de jeux

L'inauguration de l'aire de jeux de Savas se fera le 04 décembre.

Vœux du Maire

La date des vœux du Maire est le 02 janvier 2022 à la salle Germain Jaillot.

Prochain conseil municipal

Lundi 15 novembre 2021 à 20h